



BUREAUX No. 25 RUE ST-THERESE. — P. O. BOITE 2144, MONTREAL.

"Je me hâte de rire tout de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer.... FIGARO.

VOL II No. 27.

MONTREAL, 19 FEVRIER 1881.

1 CENT LE NUMERO.

H. BERTHELOT & Cie. Editeurs-Propriétaires.

W. F. DANIEL, Imprimeur et Administrateur.



LA RECONCILIATION IMPOSSIBLE

Il y a un conseil de guerre chez les sauvages. L. O. David, le chef d'une petite tribu présente le calumet de la paix à Mercier.

DAVID.—Allons, un peu de cœur, tire une touche à ce calumet.

MERCIER.—Pas encore, ta pipe n'est pas encore assez cernée.

BIENVENU.— (to sorcier des Peaux Ronges jonglant avec un tambourin.) Pas d'affaires. Mercier, attention tu attrapas le fou sauvage si tu fumes après lui.

In *Mimère* (vieille sauvagesse avec son petit *tassé* dans un berceau sur son dos.) Je crois qu'il se passera bien des lunes avant le raccord.

Feuilleton

LES
MYSTERES DE MONTR'AL.

—
DEUXIEME PARTIE

—
XIII

LE FRAGMENT D'UNE LETTRE.

—Madame, dit-il, vous savez comme moi tout ce que votre situation a d'anormal.

La mort de votre mari et de votre fils vous ôtent la jouissance d'une fortune qui appartient de

droit aux collatéraux de la famille St. Simon. Vous m'avez dit que le petit Pite était réellement votre enfant. Aujourd'hui que les papiers de la famille St. Simon ont été retrouvés il faut que l'enfant soit mis en tutelle. Je voudrais (ici Caraquette cligna l'œil d'un air malin,) que l'enfant fut mis au plutôt sous la surveillance de sa mère. Savez-vous où se trouve votre fils aujourd'hui?

—Mais, mon cher monsieur, vous n'ignorez pas que l'enfant s'est enfui du collège Ste-Thérèse et qu'il mène une vie de vagabondage. Vous allez vous intéresser pour lui, monsieur Caraquette. Vous concevez qu'une mère ne peut vivre longtemps privé des

carrosses de son enfant. Mettez tous les limiers de la police à sa recherche, donnez leur l'argent qu'il leur faudra pour les récompenser, je veux revoir mon fils au plutôt.

Caraquette baissa la tête et réfléchit quelques minutes.

En conversant avec la comtesse, Caraquette avait ramassé un pli de papier près de l'endroit où l'amoureux était assis.

Pendant que Madame de Bouctouche essayait de lui prouver que son fils n'était pas mort et qu'il pouvait être identifié par les marques indélébiles gravées sur son épiderme. Caraquette avait lu les lignes tracées sur le papier qu'il avait ramassé.

C'était le fragment d'une lettre dont la date et la signature avaient disparu.

Caraquette tout en faisant semblant d'écouter les explications de la comtesse avait lu ce qui suit :

« Pauvre enfant! puisses-tu un jour rencontrer l'ami de ton père, M. Caraquette le seul témoin qui ait assisté à mon mariage avec ton père. Les régîtres de la Baie des Chaleurs ont été brûlés dans l'incendie qui a détruit l'Eglise du village. M. Caraquette a en sa possession tous les documents qu'il faut pour te mettre en possession de l'héritage de ton père, ton pauvre père qui est mort en te donnant le jour. Les Bouctouches ont toujours été les onno-